VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 2 MAI 2022

Présents : Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Rachel Boudreau, conseillère
Wendy Bourque, conseillère
Éric LeBlanc, conseiller
Louis Léger, conseiller
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00. (8 personnes présentes).

2022-55 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt.

2022-56 Proposé par Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que le procès-verbal de la réunion publique du 4 avril 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

La maire-adjointe, Yvonne LeBlanc, fait son rapport de présidente du mois d'avril 2022.

Pétitions, présentation et délégation.

Michel Gallant fait une présentation au conseil pour CBDC Westmorland Albert.

Le chef pompier, Ronald Cormier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2022.

2022-57 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Louis Léger que le rapport du Service d'incendie du mois d'avril 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.

2022-58 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Rachel Boudreau que le conseil municipal du Village de Cap-Pelé accepte la soumission de Gaudet Landscaping au montant de 31 175$ dans le but de réparer le champ intérieur.

Attendu que le terrain de balle a besoin des réparations;

La municipalité a reçu qu'une soumission pour ce contrat de travail.

ADOPTÉE

2022-59 Proposé par Rachel Boudreau, appuyé de Wendy Bourque que le conseil municipal accepte d'investir une somme additionnelle de 10 000$ afin de compléter les réparations au Centre de Plage et de prendre avantage du 20 000$ octroyé par le Fonds d'investissement communautaire.

Considérant que la municipalité a reçu 20 000$ du Fonds d'investissement communautaire pour des réparations au Centre de Plage;

Considérant que la municipalité doit investir le même montant afin de bénéficier du montant du Fonds d'investissement communautaire;

Considérant que le budget municipal a déjà une somme de 10 000$ pour le projet de réparations au Centre de Plage.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion, développement économique et social, présidente, Rachel Boudreau.

Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.

Conseillère Wendy Bourque fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de mars 2022.

2022-60 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Louis Léger que le rapport financier au 31 mars 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.

2022-61 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Louis Léger que le conseil municipal du Village de Cap-Pelé ratifie la soumission de Richibucto Motors concernant l'achat d'un nouveau camion ½ tonne pour le Service d'incendie au montant de 52 215.53$.

Il est à noter que l'Association des pêcheurs a fait un don de ce montant dans le but de remercier les pompiers pour leurs services rendus et de rendre hommage à (feu) Gilles Cormier.

ADOPTÉE

Justin Grift de la Commission des services régionaux Sud-est fait une présentation à l'égard du rezonage à Cape Bald Packers.

La présidente Yvonne LeBlanc demande au greffier s'il a reçu des objections écrites concernant la demande de rezonage. Le greffier précise qu'il n'existe aucune objection écrite envers le projet d'arrêté.

Yvonne LeBlanc demande à trois reprises s'il y a d'autres objections de la salle pour la demande de rezonage. Aucune objection de la salle.

2022-62 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z, **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ MUNICIPAL NO A-005 DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Conseiller Éric LeBlanc fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z, **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ MUNICIPAL NO A-005 DU VILLAGE DE CAP-PELÉ**.

2022-63 Proposé de Éric LeBlanc, appuyé de Louis Léger que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z.

ADOPTÉE

2022-64 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z, **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ MUNICIPAL NO A-005 DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

ADOPTÉE

Conseiller Éric LeBlanc fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z, **ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ MUNICIPAL NO A-005 DU VILLAGE DE CAP-PELÉ.**

2022-65 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-005-22Z.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président, Louis Léger.

2022-66 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que le conseil municipal accepte la soumission à Landco Construction au montant de 5 950$ pour les travaux de drainage sur la rue Tédiche.

Considérant qu'il y a des problèmes de drainage sur la rue Tédiche;

L'autre soumission reçue pour ce contrat de travail fut Paul Landry au coût de 7 820$.

ADOPTÉE

2022-67 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque que la municipalité de Cap-Pelé accepte de garder à faire un partenariat avec la Commission des services régionaux Kent pour une période de 10 ans débutant en 2023 où la municipalité paierait la Commission un montant de 34 000$ par année pour que la municipalité puisse nettoyer le système d'égout sanitaire au complet ainsi que l'égout pluvial de façon annuelle au lieu de prendre 3 ans comme c'est le cas aujourd'hui.

Par conséquent, je propose que la municipalité accepte que la Commission des services régionaux Kent fasse une demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin d'obtenir l`autorisation d`emprunter en vue d`une dépense en capital pour l'achat d'un camion pour offrir le service de nettoyage des lignes d'égouts sanitaire et pluvial.

Considérant que la municipalité fait le nettoyage des lignes d'égout sanitaire dans son plan d'entretien annuel dont le budget est de 35 000$ pour faire le nettoyage d'un tiers des lignes;

Considérant que la Commission des services régionaux Kent a approché la municipalité dans le but de voir s'il y a l'intérêt de créer un partenariat dans le but que la Commission offre le service de nettoyage à la municipalité.

ADOPTÉE

2022-68 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que le conseil municipal accepte de faire le changement dans la politique municipale No. P-004 (Politique sur l'embauche du personnel municipal) qu'au lieu de 16 ans que les étudiants ayant au moins quinze(15) ans au moment de soumettre une candidature vont maintenant être capable de postulé pour les postes d'emplois étudiants.

ADOPTÉE

2022-69 Proposé par Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que la municipalité de Cap-Pelé envoie une demande au ministère des Transports et Infrastructures dans le but d'obtenir l'approbation de faire ce changement de vitesse au coût de la municipalité.

Considérant que les automobilistes conduisent rapidement sur la route 950 soit de la section de l'intersection des lumières jusqu'au terrain de camping Sandy;

Considérant que le rapport de la firme d'ingénierie Englobe recommande que la vitesse soit réduite de 80 km/h à 70 km/h.

ADOPTÉE

2022-70 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX AU PARC DE L'ABOITEAU ET À LA PLAGE DE L'ABOITEAU.**

ADOPTÉE

Conseiller Louis Léger fait la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX AU PARC DE L'ABOITEAU ET À LA PLAGE DE L'ABOITEAU.**

2022-71 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que l'on accepte la première lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024.

ADOPTÉE

2022-72 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024, **ARRÊTÉ CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX AU PARC DE L'ABOITEAU ET À LA PLAGE DE L'ABOITEAU.**

ADOPTÉE

Conseiller Louis Léger fait la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024, un **ARRÊTÉ CONCERNANT LE CONTRÔLE DES ANIMAUX AU PARC DE L'ABOITEAU ET À LA PLAGE DE L'ABOITEAU.**

2022-73 Proposé par Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que l'on accepte la deuxième lecture par titre de l'arrêté municipal No A-024.

ADOPTÉE

2022-74 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Yvonne LeBlanc	Stéphane Dallaire
Maire-adjointe	Greffier